



Hauts-de-France
Délégation du Nord-Pas-de-Calais

L'action de formation conduite dans le cadre du conventionnement académique CNFPT & Education Nationale :

Elle obéit à six principes :

1 - Elle correspond à une problématique identifiée et formalisée entre partenaires.

Cela implique :

- L'identification précise, et partenariale, de l'objet de la formation, des compétences à construire chez les stagiaires, et des modalités d'organisation et de formation.

2 - Elle est une étape, inter-professionnelle, dans un parcours de formation professionnelle

Cela implique :

- L'identification d'un parcours de formation pour chaque professionnel, comprenant un avant, un après au niveau local (mesure d'accompagnement local, information de la chaîne hiérarchique, modes d'inscription ...)
- Une équilibration des phases de formation organisées en interne / en externe
- Un choix adapté des professionnels à rassembler

3 - Elle s'intéresse au travail réel de chacun, aux problèmes professionnels, à ce qui fait obstacle

Cela implique :

- La nécessité de disposer de recueils d'informations sur le travail réel (films, questionnaires préalables, phase d'explicitations, visites, ...)
- La possibilité d'identifier les dilemmes professionnels , les « non-dits »

4 - Elle intègre la découverte du métier des autres

Cela implique :

- La découverte mutuelle des cadres réglementaires de chacun et l'émergence d'un cadre réglementaire partagé : code des communes - code de l'éducation - loi d'orientation
- Des phases d'explicitation des vécus professionnels
- L'attachement à sortir, chacun, du vocabulaire institutionnel

5 - Elle permet de construire des espaces partagés

Cela implique :

- L'identification de valeurs communes
- L'appui sur des cadres, mis en articulation et générateurs de sens : PEDT, projet d'école, contrat de ville, charte de la laïcité, ...
- La co-intervention entre formateurs EN & CNFPT

6 - Elle Invite à construire des pratiques cohérentes et complémentaires

Cela implique :

- Des temps d'échanges sur les pratiques
- La reconnaissance des aptitudes relationnelles et communicationnelles dans la collaboration
- Le recours aux outils collaboratifs
- Une place de choix à l'innovation